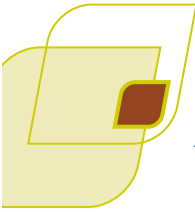




AGIR AUTREMENT

**POUR LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE
EN MILIEU DÉFAVORISÉ**



MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION ET À L'EMPLOI

Notre système d'éducation est aujourd'hui un exemple dans le monde, un sujet de grande fierté pour le Québec. Et il y a de quoi. Nous avons développé ce réseau moderne et efficace en l'espace de 40 ans. Nous nous sommes dotés d'infrastructures scolaires remarquables; nous avons formé du personnel qualifié et compétent; et nous avons fait le choix de la démocratisation et de l'accessibilité de l'éducation. Résultat : dans certaines matières de base, nos élèves se classent aujourd'hui parmi les meilleurs au monde en ce qui concerne la réussite scolaire.

Cependant, malgré ces succès remarquables, trop de jeunes encore quittent l'école avant d'avoir obtenu un diplôme, particulièrement dans les milieux défavorisés. Or, nous devons amener un maximum de jeunes Québécoises et Québécois à réussir leurs études pour qu'ils puissent se tailler une place dans la société. Le décrochage scolaire, c'est un drame pour l'enfant, pour les parents, pour le Québec.

Nous pouvons nous réjouir du fait que le taux de décrochage ne cesse de décroître depuis une quinzaine d'années, mais nous ne pouvons nous en satisfaire. Le Québec a besoin de tout son monde. Nous avons besoin de femmes et d'hommes dotés de toutes les compétences nécessaires pour s'intégrer à un marché de l'emploi qui change à toute vitesse. Nous avons besoin de citoyennes et de citoyens capables de participer pleinement à la vie et à la construction de la société québécoise.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a mis en œuvre une série de mesures en vue de donner à tous les jeunes, à commencer par les plus petits, les meilleures chances possible de réussir à l'école. Pensons à la généralisation de la maternelle à temps plein ou encore à la réduction substantielle du nombre d'élèves par groupe à l'éducation préscolaire et au premier cycle du primaire, qui visent à prévenir les difficultés susceptibles d'entraîner des retards.

Le nouveau curriculum découle de la même volonté de mieux outiller les jeunes pour la vie en société. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur les apprentissages de base, l'accompagnement des élèves et les bonnes habitudes de travail.



De plus, chaque école doit déterminer, dans son plan de réussite, les moyens qu'elle entend mettre en œuvre pour que le plus grand nombre possible de ses élèves réussissent leur parcours scolaire.

Dans cette foulée, le projet-pilote *Agir autrement*, qui est en place dans six écoles secondaires du Québec depuis septembre 2001, a démontré que les milieux scolaires peuvent se mobiliser et amorcer un redressement contre vents et marées, pour peu qu'ils se sentent appuyés.

Aujourd'hui, il est temps de faire un pas de plus, un pas de géant vers la réussite de nos jeunes en milieu défavorisé. C'est pourquoi le gouvernement du Québec investira 125 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans *Agir autrement*, la stratégie d'intervention pour soutenir la réussite des élèves du secondaire en milieu défavorisé. Nous donnons ainsi un sérieux coup de barre afin de mieux appuyer les efforts des parents et du réseau de l'éducation en vue d'assurer le succès scolaire de tous les élèves et de garantir l'égalité des chances. Cette initiative sans précédent touchera près de 200 écoles accueillant des jeunes issus des milieux les plus défavorisés, c'est-à-dire celles qui se situent dans les rangs 8, 9 et 10 selon la carte de la population scolaire établie par le ministère de l'Éducation.

Les efforts du gouvernement sont primordiaux, certes, mais la société québécoise tout entière doit s'y associer pour que cet immense chantier donne les résultats escomptés. C'est pour cette raison que le défi de la réussite scolaire doit faire l'objet d'un contrat social entre tous les acteurs des collectivités locales et régionales. J'invite donc les parents et les partenaires socio-économiques à unir leurs efforts à ceux du réseau scolaire et du gouvernement du Québec. Ensemble nous pouvons, nous devons nous mobiliser pour assurer la réussite de nos jeunes. Au bout du compte, c'est l'avenir du Québec qui est en jeu.

SYLVAIN SIMARD



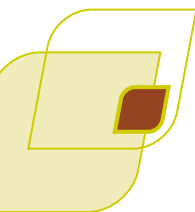


TABLE DES MATIÈRES

LES FONDEMENTS DE L'INTERVENTION	2
Réussir : tout un défi	2
Le phénomène du décrochage	3
Réussite scolaire et milieux défavorisés	3
L'école peut changer les choses : vers une communauté éducative	5
Agir au secondaire	7
Un projet-pilote : l'opération <i>Agir autrement</i>	7
UNE STRATÉGIE GLOBALE ET DES BASES SOLIDES	8
Une connaissance approfondie des problèmes	9
Des atouts et des acquis à développer	9
Une démarche branchée sur le milieu	9
Un nouveau pacte social	10
Un suivi rigoureux	10
L'ÉCOLE EN ACTION	11
LES CHANGEMENTS ATTENDUS	12
Pour l'élève	13
Pour l'enseignante ou l'enseignant	13
En ce qui concerne l'école	13
En ce qui concerne la famille et la communauté	14
UN ENVIRONNEMENT POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES	15
AGIR AUTREMENT : UN DÉFI COLLECTIF	16
 LISTE DES FIGURES	
Taux de décrochage selon le milieu socio-économique (2000-2001)	3
Le cycle du décrochage scolaire : liens entre le décrochage et les conditions socio-économiques difficiles	4
Comment la communauté éducative brise le cycle du décrochage	5
Vers une communauté éducative mobilisée autour de l'élève	15



LES FONDEMENTS DE L'INTERVENTION

RÉUSSIR : TOUT UN DÉFI!

La réussite scolaire des jeunes Québécoises et Québécois est essentielle. En effet, l'acquisition de compétences et l'obtention d'une qualification facilitent grandement leur intégration au marché du travail et leur participation au développement du Québec moderne. La réussite scolaire est donc cruciale, aussi bien pour les individus que pour la nation québécoise.

De façon générale, l'école québécoise, ses enseignantes et enseignants et ses programmes d'études conduisent les jeunes vers la réussite.

Ainsi, en 2001, les élèves québécois de 13 ans ont remporté la palme, devant ceux et celles du reste du Canada, dans l'une des épreuves nationales de mathématique du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). Dans la seconde épreuve, nos élèves se sont classés au 2^e rang, juste derrière les jeunes Albertains. Ces résultats confirment ceux d'autres évaluations internationales, dont le Programme international pour le suivi des acquis de l'élève (PISA), qui, en 2000, plaçait les élèves québécois de 15 ans au 2^e rang en mathématique et au 4^e rang en lecture, parmi tous les élèves des 32 pays les plus industrialisés.

Cependant, malgré ces succès indéniables, trop de jeunes quittent le système scolaire sans diplôme et sans qualification, donc sans les compétences qui devraient faciliter leur intégration au monde du travail et à la société.



LE PHÉNOMÈNE DU DÉCROCHAGE

Plusieurs facteurs rendent les jeunes vulnérables et sont susceptibles de favoriser le décrochage scolaire :

- des facteurs liés à **la vie scolaire** : retard ou échecs répétés, manque d'habiletés scolaires (lecture, écriture, langage) et sociales (non-participation aux activités offertes, relations difficiles avec les adultes, sentiment d'être mis à l'écart), manque de motivation, absentéisme, etc.;
- des facteurs liés à **la vie personnelle** : toxicomanie, délinquance, grossesse précoce, etc.;
- des facteurs liés à **la famille** : insuffisance du soutien et instabilité de la cellule familiale, faible scolarité des parents, faible valeur accordée à l'école, méfiance à l'endroit des institutions publiques (dont l'école);
- des facteurs d'ordre **social** : isolement, logement inadéquat, alimentation insuffisante, maladie, méconnaissance de la culture de la région ou des services du quartier, immigration récente dans des conditions difficiles, etc.;
- des facteurs d'ordre **économique** : faible revenu des parents ou parents inactifs sur le marché du travail, travail à temps partiel chez les jeunes, à raison de plus de 14 heures par semaine, etc.

RÉUSSITE SCOLAIRE ET MILIEUX DÉFAVORISÉS

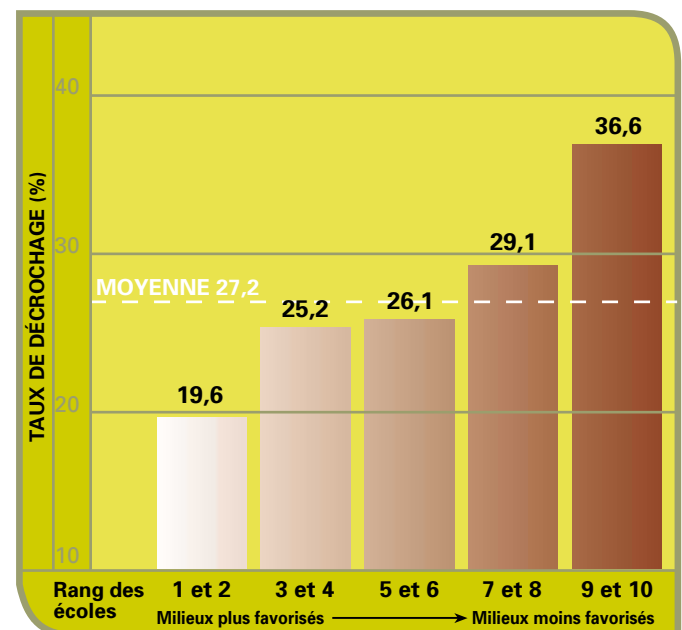
C'est dans les milieux socio-économiques défavorisés que ces facteurs entraînent le plus de conséquences néfastes, notamment parce que plusieurs d'entre eux peuvent être présents à la fois et conjuguer leurs effets.

Vivre dans un tel environnement augmente les risques d'échec scolaire et les difficultés sociales ou de comportement. Les interventions visant à favoriser la réussite y sont aussi plus complexes.

Ainsi, en 2000-2001, 27,2 p. 100 des jeunes (17 951) abandonnaient l'école sans diplôme dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec. Mais c'est dans les milieux les plus défavorisés que l'on observe le taux de décrochage le plus élevé (36,6 p. 100), comme le montre le tableau qui suit.

À partir de la carte de la population scolaire, élaborée par le Ministère en 1998, les écoles ont été classées selon un rang décile, déterminé grâce à un indice tenant compte du fait qu'elles accueillent un nombre plus ou moins grand d'élèves venant de milieux défavorisés. Cet indice est conçu expressément pour refléter la situation en milieu scolaire. Il est composé de deux mesures : d'une part, la scolarité de la mère (comptant pour les 2/3 de la valeur) et, d'autre part, le niveau d'activité économique des parents.

Taux de décrochage selon le milieu socio-économique (2000-2001)



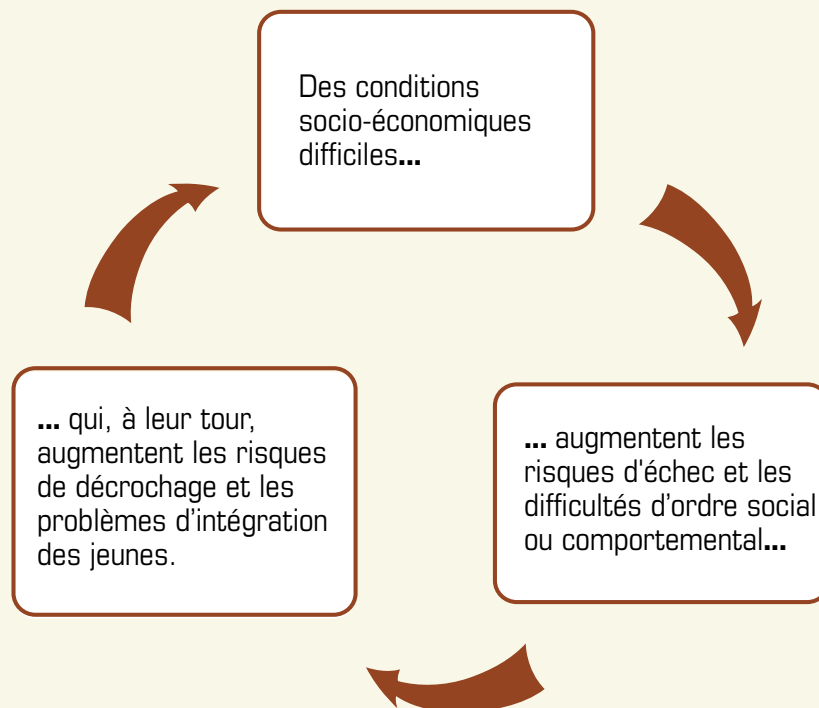
Source : Ministère de l'Éducation,
Direction des statistiques et études quantitatives



Un jeune qui vit dans des conditions sociales et économiques difficiles risque donc d'avoir plus de mal que les autres à « faire son métier d'élève », car il doit surmonter des obstacles importants pour réussir à l'école. Voilà pourquoi il faut intervenir dans les milieux défavorisés, où l'on constate que les conditions socio-économiques difficiles mènent plus souvent au décrochage scolaire.

Des spécialistes ont même décrit un « cycle du décrochage scolaire » montrant les liens de cause à effet qui existent notamment entre ces conditions socio-économiques, les risques d'échec scolaire et le décrochage. La figure qui suit illustre ce cycle.

**Le cycle du décrochage scolaire :
liens entre le décrochage et les conditions socio-économiques difficiles**



L'ÉCOLE PEUT CHANGER LES CHOSES : VERS UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

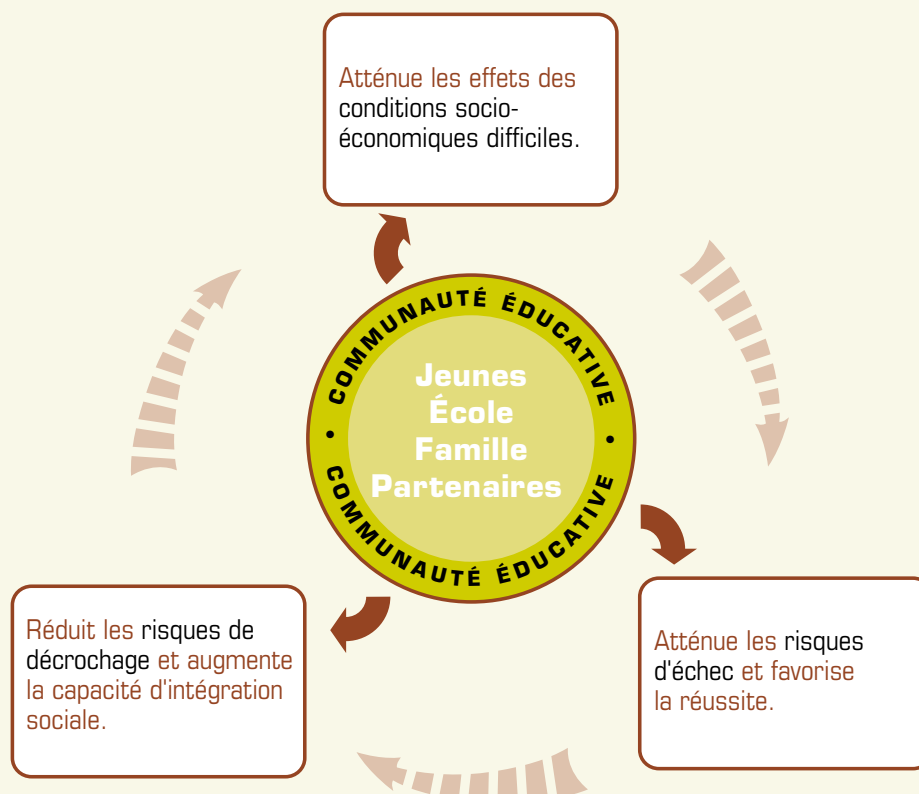
Si, dans tous les milieux, le rôle de l'école est primordial pour la réussite des jeunes, en milieu défavorisé, il est plus déterminant encore.

En effet, dans une école où l'on croit fermement que les jeunes peuvent progresser et réussir, on peut briser le cycle du décrochage et protéger en quelque sorte les jeunes contre les effets des conditions socio-économiques dans lesquelles ils vivent.

Une des premières conditions pour atteindre cet objectif est de créer une « communauté éducative » au centre de laquelle se trouvera l'élève. Le Conseil supérieur de l'éducation décrit cette communauté éducative comme « une école qui mobilise tous ses acteurs, autant à l'interne que dans la communauté environnante, et qui mise sur le partage et la qualité de leurs relations pour réaliser sa mission de formation¹ ». Autrement dit, il s'agit de mobiliser l'ensemble des personnes intéressées (jeunes, enseignantes et enseignants, autres professionnels, parents, gestionnaires scolaires et membres de la communauté) autour de la réussite des élèves.

L'école et la communauté éducative connaissent les besoins des élèves (ex. : apprentissages, santé, sécurité, encadrement) et du milieu (ex. : climat de l'école, infrastructures sportives, collaboration avec la famille). Elles peuvent mettre en place des conditions et des actions efficaces (ex. : organisation scolaire et interventions adaptées, stabilité des groupes, rapprochement avec la famille, etc.) et assurer la durée de ces actions (ex. : avant, pendant et après les heures de classe, tout au long de l'année) ainsi que leur cohérence et leur coordination par tous les acteurs. Ce faisant, la communauté éducative peut mettre en place des mécanismes qui protégeront les jeunes contre les effets néfastes des conditions socio-économiques qu'ils vivent au quotidien. Leur réussite, leur persévérance et leur intégration sociale en seront ainsi grandement favorisées.

Comment la communauté éducative brise le cycle du décrochage



1. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *L'école, une communauté éducative : voies de renouvellement pour le secondaire*. Avis à la ministre de l'Éducation, Sainte-Foy, 1998, p. 15.



Les recherches effectuées en milieu défavorisé indiquent que l'école peut jouer un rôle déterminant auprès des jeunes à la condition :

- qu'elle mette en place **des pratiques éducatives et pédagogiques** efficaces favorisant le succès scolaire (compétences scolaires, motivation);
- qu'en tant que **communauté éducative** elle facilite leur insertion sociale dans l'école (compétences sociales, relations positives, sentiment d'appartenance);
- qu'elle **valorise l'effort en donnant un sens à la scolarisation** pour soutenir la motivation et la persévérance (meilleure attitude à l'égard de l'apprentissage, école qui oriente mieux, perception du lien entre école et avenir);
- qu'elle les **soutienne hors des heures de classe**, avec la collaboration de la famille et de la communauté, notamment des différents partenaires sociaux et économiques (activités variées et supervisées, bonnes habitudes de santé, accès à des services divers).

Ainsi, appuyée par l'ensemble de la communauté éducative, l'école changera les choses en améliorant à court terme les apprentissages et les habiletés scolaires et sociales des élèves. À plus long terme, le taux d'obtention du diplôme augmentera, ce qui, par ricochet, entraînera une meilleure intégration de ces jeunes au marché du travail et une amélioration de leurs conditions sociales et économiques.

AGIR AUTREMENT

POUR LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE
EN MILIEU DÉFAVORISÉ

AGIR AU SECONDAIRE

Tout le monde s'entend sur l'importance d'agir le plus tôt possible auprès des élèves vivant en milieu défavorisé. De fait, le gouvernement du Québec investit déjà dans la prévention et l'intervention auprès des plus jeunes.

Mais la vie scolaire d'un enfant est un parcours continu qui commence à la maternelle et se poursuit tout au long du secondaire. Si les conditions socio-économiques des jeunes des milieux défavorisés ne s'améliorent pas au fil des années, les facteurs de vulnérabilité s'intensifieront ou se multiplieront à l'adolescence. Le soutien à l'éducation préscolaire et au primaire est important, mais il faut aussi absolument intervenir auprès des élèves du secondaire et garantir la continuité des services de prévention et d'intervention.

C'est pourquoi toute stratégie globale visant la réussite des jeunes doit toucher le secondaire.



UN PROJET-PILOTE : L'OPÉRATION *AGIR AUTREMENT*

Grâce à l'opération *Agir autrement*, six écoles secondaires de milieux urbains et ruraux se sont donné, depuis 2001, des moyens pour favoriser la réussite et lutter contre le décrochage scolaire chez les élèves vivant dans des conditions socio-économiques difficiles.

En moins d'une année, l'opération a mobilisé les élèves, les enseignantes et les enseignants et la direction des écoles, et amorcé des changements qui ont déjà un effet sur le climat de l'établissement et la motivation des jeunes.

À titre d'exemple, dans certaines écoles participant au projet-pilote *Agir autrement*, on a libéré des enseignantes et des enseignants pour mieux encadrer les élèves et mieux coordonner les interventions auprès d'eux. Dans d'autres écoles, on a mis en place des formules de titularisation : certains enseignants ou enseignantes dispensent deux matières plutôt qu'une, ce qui augmente et améliore les rapports entre eux et les élèves.

C'est l'enthousiasme suscité par ce projet-pilote qui a inspiré la stratégie d'intervention *Agir autrement*, destinée à soutenir les élèves du secondaire en milieu défavorisé.



UNE STRATÉGIE GLOBALE ET DES BASES SOLIDES

Les commissions scolaires ont la responsabilité de répartir les ressources entre les écoles en tenant compte des besoins des élèves et des caractéristiques socio-économiques des milieux. La stratégie d'intervention *Agir autrement* va beaucoup plus loin : elle vise à appuyer la mise en œuvre de pratiques susceptibles de soutenir les élèves en milieu très défavorisé. Pour que les solutions et les résultats soient durables, toutes les écoles devront asseoir leur stratégie sur des bases solides et sur une vaste mobilisation.

En décidant d'*Agir autrement*, le ministère de l'Éducation, la commission scolaire, l'école et la communauté qui l'entoure se mettront en action.

- Tout commencera par un examen de la situation de l'école (diagnostic). Des chercheurs universitaires et des experts du milieu seront appelés à contribuer à cet examen ainsi qu'à la recherche de solutions efficaces et durables.
- L'école préparera un plan de réussite bonifié avec la collaboration de tous les partenaires.
- Les commissions scolaires répartiront les ressources disponibles et soutiendront la réalisation des plans de réussite.
- La communauté (organismes communautaires, acteurs socio-économiques, etc.) appuiera le plan de réussite.
- Des écoles et des commissions scolaires pourront mettre en commun leurs expériences et leur expertise.
- Une évaluation rigoureuse sera faite tout au long de la démarche.

Le résultat de cette démarche sera la constitution d'une véritable communauté éducative, de cet environnement dans lequel le jeune sera mieux soutenu et en quelque sorte « protégé » des effets négatifs des conditions socio-économiques difficiles dans lesquelles il vit.

De façon plus précise, la stratégie s'appuiera sur :

Une connaissance approfondie des problèmes

- **Un diagnostic éclairé**

L'analyse diagnostique sera la première étape importante à franchir. Chaque école secondaire, avec l'ensemble de son personnel et en collaboration avec les parents et la communauté, devra acquérir une très bonne connaissance de ses élèves, de leurs forces et de leurs besoins.

Cette analyse pourrait porter, par exemple, sur l'identification de problèmes liés à l'apprentissage de certaines matières, à la persévérance et à l'assiduité des élèves, à la santé des jeunes, aux relations avec les familles ou au climat de l'école.

- **La contribution de chercheurs universitaires**

Les recherches déjà menées au Québec permettront de faire le point sur les pratiques éducatives et pédagogiques efficaces au regard de la réussite et de la persévérance scolaires en milieu défavorisé. Des chercheurs universitaires contribueront à l'analyse diagnostique, à la recherche de solutions ainsi qu'à l'évaluation de la stratégie d'intervention.

Des atouts et des acquis à développer

- **Une expertise locale et régionale**

Intervenir en milieu défavorisé exige des stratégies particulières et demande des ressources spécialisées, dont une partie existe déjà dans les écoles et les régions visées. Il s'agira de mettre à profit et de soutenir en priorité cette expertise et les pratiques qui se sont révélées efficaces. Toutes les écoles du Québec pourront alors adopter ces pratiques à leur tour, en les adaptant à leurs besoins.

- **Des plans de réussite bonifiés**

Chaque école secondaire a déjà son plan de réussite. Dans les écoles ciblées, celui-ci sera bonifié par la mise en œuvre de stratégies adaptées à leurs problématiques particulières. Il deviendra alors l'instrument concret de la démarche vers la réussite et de la lutte contre le décrochage.

- **La réforme de l'éducation**

Les mesures déployées dans les écoles du Québec dans le cadre de la réforme de l'éducation visent la réussite du plus grand nombre d'élèves possible. Avec la mise en œuvre du *Programme de formation de l'école québécoise* au secondaire, les enseignantes et les enseignants ainsi que les jeunes des milieux défavorisés disposeront d'un outil supplémentaire pour rendre l'école encore plus stimulante.



Une démarche branchée sur le milieu

- **Le partenariat et la mise en réseau**

Les problèmes ont rarement une cause unique et les solutions, quant à elles, sont parfois complexes et mettent en scène divers acteurs. L'école, avec la collaboration de nombreux intervenants – enseignantes et enseignants, gestionnaires, parents, professionnels, chercheurs et représentants de la communauté –, établira un diagnostic et préparera un plan de réussite bonifié pour l'école. Des écoles d'une même commission scolaire et des commissions scolaires d'une même région pourront aussi partager leur expérience et leur expertise.

- **Des choix pour répondre aux besoins du milieu**

À partir de données objectives décrivant l'environnement de chacune des écoles secondaires du Québec, le ministère de l'Éducation répartira les fonds réservés à la stratégie d'intervention entre les commissions scolaires dans lesquelles la présence de milieux socio-économiques défavorisés est la plus marquée.

Les commissions scolaires répartiront à leur tour ces sommes entre les écoles accueillant le plus d'élèves venant de milieux défavorisés et appuieront la mise en œuvre des plans de réussite bonifiés.

Cet appui permettra de répondre aux besoins particuliers des écoles ciblées... et des jeunes qui s'y trouvent.

Une valeur ajoutée : la convergence des actions

La stratégie d'intervention *Agir autrement* permettra de faire converger l'action vers un même but :

- le ministère de l'Éducation déterminera les orientations, apportera son soutien et agira comme partenaire dans l'évaluation;
- les commissions scolaires seront les maîtres d'œuvre de la stratégie;
- les écoles mettront en œuvre les solutions les mieux adaptées aux besoins spécifiques des élèves, de leurs parents et du milieu;
- la communauté se mobilisera pour appuyer les écoles.



Un nouveau pacte social

Agir autrement en milieu défavorisé implique la mise en commun de forces vives, tant à l'intérieur de l'école qu'autour de l'école. Dans chacune des régions, dans chacun des milieux, dans la communauté où se trouve l'école secondaire, tous les acteurs que la réussite des jeunes intéresse seront mobilisés dans une démarche menant à la conclusion d'un nouveau pacte social. L'enjeu de la réussite deviendra ainsi une raison d'agir pour tout un milieu.

Un suivi rigoureux

Partout où la stratégie d'intervention sera mise en œuvre, le Ministère et les commissions scolaires géreront en partenariat la stratégie d'intervention *Agir autrement* destinée aux élèves du secondaire en milieu défavorisé.

La mise en œuvre d'*Agir autrement* sera suivie de près par ces partenaires, qui conviendront d'un plan d'évaluation permettant de répondre notamment aux questions suivantes :

- Est-ce que la stratégie d'intervention produit les changements attendus?
- Quelles sont les conditions d'intervention et les actions particulières qui expliquent ces changements?

Ce plan prévoira une évaluation rigoureuse tout au long des cinq années que durera la mise en œuvre de la stratégie d'intervention ainsi qu'à son terme.

L'ÉCOLE EN ACTION

La démarche d'une école bénéficiant de la stratégie d'intervention *Agir autrement* et le soutien qu'elle recevra s'articuleront selon le modèle suivant :





LES CHANGEMENTS ATTENDUS

La stratégie d'intervention *Agir autrement* permettra la mise en œuvre de solutions sur un horizon de cinq ans.

On élaborera les mesures à prendre en fonction de la situation vécue dans le milieu. L'examen des problèmes et l'établissement d'un diagnostic permettront d'ajuster la stratégie d'intervention à la réalité de l'école et de son environnement. Ainsi, d'une région à l'autre et d'une école à l'autre, *Agir autrement* aura une couleur différente correspondant à la réalité des jeunes du milieu.



Selon les choix qui auront été faits en concertation, les interventions devraient permettre d'opérer différents changements durables :

Pour l'élève

- Une amélioration de ses apprentissages (connaissances et compétences) et le développement de sa capacité d'interagir avec les personnes qu'il côtoie et de s'intégrer à son environnement (habiletés sociales).
- Un accroissement de sa motivation, de son assiduité et de sa persévérance scolaire.
- Le développement d'habiletés de vie et d'habiletés socioprofessionnelles.
- Une amélioration de sa santé globale, s'il est en détresse en raison de ses problèmes familiaux, de rejet, de dépression, de violence ou de toxicomanie.

Pour l'enseignante ou l'enseignant

- Une meilleure relation avec les élèves, qu'elle ou il pourrait, dans certains cas, voir plus souvent.
- Un contact plus fructueux avec les parents, par une amélioration des mécanismes de communication.
- Une collaboration plus étroite entre les enseignantes et les enseignants, grâce à une meilleure organisation du temps.
- Un climat plus propice à l'apprentissage en raison d'une diminution des problèmes de discipline.
- Des habiletés enrichies par le développement professionnel.

En ce qui concerne l'école

- La création d'un environnement éducatif de qualité supérieure comportant par exemple :
 - Un meilleur aménagement de l'organisation scolaire (stabilité des groupes d'élèves, durée variable des temps d'apprentissage, moyens d'insertion sociale et professionnelle). À titre d'exemple, cela pourrait signifier :
 - la présence d'enseignantes et d'enseignants titulaires ou tuteurs, pour un suivi plus rigoureux des élèves;
 - une organisation du temps facilitant le travail interdisciplinaire et les échanges soutenus entre les équipes formées par le personnel enseignant et les autres professionnels;
 - l'établissement d'un horaire flexible permettant au jeune d'avoir du temps pour se familiariser avec le marché du travail et développer des habiletés socioprofessionnelles.
 - Pour aider les élèves à risque, le maintien ou la mise en place de pratiques pédagogiques et de services éducatifs enrichis et différenciés, liés à l'apprentissage, à la motivation et au comportement. On exercera un suivi rapproché et réaliste des actions menées auprès de ces élèves. Cela pourrait se traduire par :
 - du travail en atelier, des projets et des sorties dans des lieux culturels, pour enrichir l'apprentissage et rendre les élèves plus actifs;
 - un accompagnement personnalisé des élèves à risque par le personnel enseignant, un orthopédagogue, un psychoéducateur ou un autre type de professionnel;
 - la possibilité, à tout moment de l'année scolaire, d'offrir un soutien intensif aux élèves qui ont éprouvé des difficultés dans l'une ou l'autre des matières enseignées, pour s'assurer qu'aucun autre retard ne risque de les mener à l'échec.



- Un **environnement social et éducatif** enrichi à l'école. Dans la pratique, cela pourrait signifier :
 - des relations plus harmonieuses entre les différents acteurs de l'école, de façon à créer un nouveau climat;
 - une collaboration accrue entre toutes les catégories de personnel de l'école et entre les élèves, dans la recherche et la mise en œuvre de solutions visant à rendre l'école plus agréable;
 - un environnement plus sécuritaire et exempt de violence.
- Un **environnement socioculturel et sportif** plus stimulant qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance des élèves et du personnel tout en donnant aux jeunes le goût d'aller à l'école. Cet enrichissement de la vie de l'école pourrait prendre diverses formes :
 - ajout d'activités parascolaires (sportives, culturelles, etc.);
 - organisation de la vie citoyenne de l'école (création d'associations d'élèves);
 - aménagement du transport scolaire pour permettre aux élèves de participer aux activités proposées et de prolonger le temps passé à l'école.

En ce qui concerne la famille et la communauté

- Une plus grande collaboration entre l'école et les parents, qui pourrait, par exemple, se traduire par :
 - une communication renouvelée entre l'école et la famille;
 - la recherche commune de solutions aux problèmes que vivent certains jeunes et qui sont propres à l'adolescence;
 - une plus grande participation des parents à la vie de l'école;
 - un suivi plus attentif des apprentissages, du cheminement et des comportements scolaires de leurs enfants par les parents (notamment grâce à la présence d'enseignantes et d'enseignants titulaires ou tuteurs);
 - des occasions plus nombreuses de renforcer le rôle des parents et de discuter avec eux.
- Une collaboration, une concertation et une coordination réelles entre les divers acteurs sociaux et partenaires qui se préoccupent des jeunes à risque du secondaire et des problèmes qu'ils et elles éprouvent. Dans la pratique, cela pourrait se manifester par :
 - la contribution du CLSC au soutien de certains élèves ou de certaines familles vivant des situations difficiles;
 - la participation de la police communautaire locale à la prévention de la délinquance et de la toxicomanie;
 - la participation des jeunes à des activités de bénévolat qui enrichiraient la communauté tout autant que leur propre vie;
 - le soutien des gens d'affaires à l'organisation d'activités parascolaires ou à la mise en place de formules de reconnaissance de la réussite.

UN ENVIRONNEMENT POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

Avec la mise en œuvre de la stratégie d'intervention *Agir autrement*, les commissions scolaires, les écoles secondaires ciblées et les communautés où elles se trouvent pourront travailler à la création d'un nouvel environnement pour favoriser la réussite éducative des jeunes. Autour de l'élève, on pourra déployer des approches pédagogiques, des activités et des services susceptibles de rendre l'école plus accueillante et plus stimulante. Pour ceux et celles qui éprouvent plus de difficultés, on bonifiera aussi l'offre de services de soutien, de façon à mieux les aider.





AGIR AUTREMENT : UN DÉFI COLLECTIF

Les jeunes sont une richesse pour le Québec : ils représentent son avenir. Malheureusement, certains vivent dans des conditions socio-économiques qui rendent plus difficile leur participation à la vie de la société. Grâce à l'éducation, les jeunes peuvent mieux surmonter les difficultés liées à cette situation. Encore faut-il qu'il y ait une communauté éducative pour soutenir les élèves qui en ont besoin!



L'enjeu de la mobilisation est donc crucial pour l'ensemble de la société québécoise : il faut offrir aux élèves vivant dans les conditions les plus difficiles un environnement qui favorisera la réussite éducative du plus grand nombre possible d'entre eux. Depuis plusieurs années, les taux de réussite plafonnent et la lutte contre le décrochage scolaire appelle une intervention massive et concertée, particulièrement en milieu défavorisé. Pour être en mesure d'aller plus loin, il faut agir... **AGIR AUTREMENT.**

Les expériences réalisées dans six écoles secondaires du Québec sur ce thème, *Agir autrement*, ont permis de mieux comprendre l'importance de la mobilisation pour la réussite scolaire en milieu défavorisé. La nouvelle stratégie d'intervention favorisera un tel engagement des écoles secondaires, de la famille et de la communauté. Ensemble, ces partenaires poseront des diagnostics éclairés et s'appuieront sur une expertise enrichie pour mettre en place des solutions durables dans plusieurs écoles secondaires. Et ils auront des moyens à leur disposition pour que ces solutions portent des fruits. Avec, au cours des cinq prochaines années, des investissements de 125 millions de dollars destinés à soutenir les élèves de près de 200 écoles secondaires, on pourra enfin **AGIR AUTREMENT** dans toutes les régions du Québec.

Réussir, c'est bien plus que se qualifier et obtenir un diplôme. C'est également mieux maîtriser le monde dans lequel on vit; c'est profiter de ce que l'on a appris à l'école pour mieux vivre et devenir une citoyenne ou un citoyen à part entière. Et c'est, aussi, sortir du cercle de la pauvreté et des conditions de vie difficiles.



Réussir à l'école, c'est se donner des moyens pour réussir dans la vie et, plus encore, pour réussir sa vie.

Voilà pourquoi il nous faut continuer d'**AGIR AUTREMENT.**

AGIR AUTREMENT

**POUR LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE
EN MILIEU DÉFAVORISÉ**

